

REPONSE DE BIANCA FAZI

Objet : **Non au “tourisme” médical en Corse**

Cara cunsigliera, cara Marie-Claude,

Votre question porte sur ce que vous appelez du « tourisme médical ». A savoir, le fait pour certains praticiens du continent, de consulter et d'exercer en Corse, dans certaines structures de santé privées ou publiques, de notre île, plus particulièrement de l'extrême sud.

Vous nous faites part d'usages qui relèvent du secteur de la médecine libérale. Ces pratiques qui se sont développées ces dernières années, sont à évoquer, non pas avec l'ARS, mais relèvent du Conseil de l'ordre des médecins. Et ce dernier, dans ce type de cas est seulement informé.

Car aujourd'hui, il existe pour les médecins, un principe de « liberté d'installation » et la possibilité, depuis 2019, sur simple déclaration, d'exercer également dans un cabinet secondaire ; ce principe est à rapprocher du **droit du patient de choisir librement son médecin**, et de se tourner, ou non, vers ceux qui exercent dans les cliniques privées.

Enfin, vous nous indiquez, que ces pratiques sont un obstacle à l'installation des jeunes médecins corses... Je ne le pense pas. Ces consultations sont ponctuelles et répondent parfois à un besoin dans certaines spécialités.

Vous le savez, nous travaillons depuis plusieurs années, à construire un système de santé, en lien avec l'Université, qui s'appuie sur la formation en Corse des médecins : nous avons milité pour l'ouverture du 1^{er} cycle complet de médecine à Corti, ce qui devrait favoriser encore plus, une étude récente le montre, l'installation des médecins, y compris des jeunes spécialistes.

Mais plus largement, nous travaillons aussi à développer un écosystème, autour des métiers de la santé.

Nous impulsions, en lien avec les établissements de santé, les organismes de formation et les professionnels, y compris les syndicats différentes formations. Elles vont permettre de répondre aux besoins en ressources humaines qualifiées au sein des établissements de santé de notre île. Et ce pour mieux prendre en charge notre population :

- nous avons besoin d'infirmiers et d'infirmières spécialisées : une nouvelle formation va commencer à Bastia, Infirmier de Bloc Opératoire, IBODE.
- nous avons besoin de cadres de santé : nous ouvrons à Ajaccio cette formation prochainement ;
- nous avons besoin de manipulateurs radio. Un rapport vous sera présenté au cours de cette session pour permettre la mise en place au lycée Fesch, en septembre, d'un diplôme de technicien supérieur.

Je tiens à réitérer ici, l'importance d'encourager collectivement les jeunes générations à se diriger vers les métiers du soin.

C'est l'axe stratégique que nous avons choisi à la Collectivité de Corse.

Accompagner nos étudiants en médecine à travers de nombreux dispositifs, par exemple, pour faciliter leurs stages dans le rural, et quand ils souhaitent s'installer, nous proposons différentes aides financières.

Dans la continuité de cette démarche, je présenterai prochainement à votre Assemblée un rapport qui vise à soutenir spécifiquement l'installation des spécialistes dont nous manquons !

C'est ainsi que nous permettrons des installations pérennes de nouveaux praticiens corses et inverserons la tendance actuelle.

Des actions concrètes, que porte le Conseil exécutif pour un système de santé, innovant, de qualité, qui soigne en proximité, qui mobilise les acteurs médicaux, mais aussi ceux de l'éducation et de la recherche, et surtout qui mise sur sa jeunesse... ! Nous attendons également le retour du gouvernement, avec un prochain ministre de la santé à notre écoute, sur la question des internes en spécialités, pour lesquels nous attendons des réponses depuis plusieurs mois.

Vous le voyez, cara Marie-Claude, nous ne restons pas inactifs et nous espérons que les jeunes corses choisissent médecine.

A ringrazziavi.